

ser au moins l'espoir de ne plus compter sur des aumônes, et d'être en mesure de donner plutôt que de recevoir. Vous reconnaîtrez, j'en suis sûr, que les provinces économiquement viables peuvent former une fédération forte et qu'on ne doit plus croire qu'elles doivent toutes être pauvres et compter sur la générosité d'Ottawa. Oui, sénateurs, l'avènement du nouveau gouvernement qui est sensible aux sentiments et aux aspirations des provinces marque une nouvelle ère pour les relations fédérales-provinciales au Canada.

C'est en pensant à la représentation régionale, une des fonctions extrêmement importantes de cette Chambre, que j'ai parlé aujourd'hui de favoriser une plus grande harmonie entre les divers gouvernements du pays. J'ai dit que le rôle du Sénat avait pris plus d'ampleur pour ce qui est des affaires courantes de l'État. Cette plus grande visibilité s'accompagne, bien sûr, de grandes responsabilités envers la population ainsi qu'envers le système et l'institution parlementaires.

Nous ne sommes pas seulement une chambre de réflexion. Nos comités ne retardent jamais les lois, mais ils rendent néanmoins des jugements valables et font de bonnes recommandations. Les récents rapports des comités sur le commerce avec les États-Unis, la croissance, l'emploi et la stabilité des prix, et ainsi de suite, témoignent de la créativité et du jugement dont font preuve les sénateurs. La nomination de nouveaux sénateurs pleins d'ardeur contribuera, j'en suis sûr, à cette évolution.

Néanmoins, nous formons une des Chambres du Parlement et, à ce titre, nous ne pouvons pas oublier que notre mandat diffère de celui de nos collègues élus de l'autre Chambre, ne serait-ce que parce que le public pense ainsi. Je n'ai pas besoin de vous rappeler que la Chambre des Lords britannique avaient autrefois autant d'autorité que nous jusqu'à ce qu'un long conflit avec le gouvernement libéral de M. Asquith en 1911 l'affaiblisse sérieusement. Nous savons, en politiciens avisés, que le Sénat perdrait toute épreuve de force électorale provoquée par un refus obstiné de notre part d'adopter, après examen sérieux, bien sûr, une des lois qui nous aurait été recommandée par l'autre endroit.

C'est pour cette raison que j'apprécie particulièrement les opinions émises à cet égard par le sénateur Perrault et qui ont été rapportées cet été. Un voyage à Westminster semble l'avoir convaincu que les mesures auxquelles les gens avaient souscrit en déposant leurs bulletins de vote devaient obtenir rapidement force de loi; la coopération que nous apporterons à cet égard jouera un rôle décisif dans le processus gouvernemental et, comme le leader du parti libéral a ajouté que le Sénat ne devrait pas s'opposer à la volonté du gouvernement élu démocratiquement, je suppose que nous avons de bonnes raisons de nous attendre à une bonne session.

[Français]

Honorables sénateurs, nous comptons sur votre appui, car le discours du trône a laissé entendre que l'administration actuelle était déterminée à agir. Déjà, au cours de l'été qui se termine, le premier ministre et son cabinet ont adopté une foule de mesures inédites.

Le gouvernement a fait preuve de fermeté dans la compression des dépenses. S'il a agi ainsi, c'est qu'il est profondément convaincu que l'on doit supprimer tout gaspillage, plus particulièrement toute dilapidation des fonds publics. Les effets con-

jugués de cette attitude et d'un souci de l'efficacité gouvernementale devraient permettre à cette administration de nous remettre sur la voie de la prospérité économique.

Nous savions parfaitement que l'on ne s'attire pas la faveur populaire avec une politique d'austérité. Mais nous savions aussi qu'il fallait que quelqu'un fasse voir, face à la population, la pénible situation que nous avons recueillie.

Il fallait prendre notre courage à deux mains et expliquer aux Canadiens les choses telles qu'elles sont. C'est ce que le nouveau gouvernement, dès son arrivée au pouvoir, s'est attaché à faire.

Nous voulons que notre gouvernement en soit un qui gouverne. De plus, nous voulons que la population connaisse notre but et sache que nous mettons tout en œuvre pour l'atteindre.

[Traduction]

Nous présentons les choses telles qu'elles sont, et les Canadiens semblent goûter notre droiture. Voilà pourquoi le ministre des Finances, malgré l'amélioration de la situation en ce qui a trait au chômage et à l'inflation, a prédit qu'il y aurait détérioration de la situation économique en 1980. C'est ainsi que les gens comprendront que notre attitude consiste à remplacer la politique du camouflage et des cataplasmes par une politique de mise sur pied de structures économiques solides dont nous profiterons à moyen et à long terme.

Notre tâche ne sera pas facile. L'opération ne pourra être que pénible, car ce que nous entendons faire, c'est redonner le gouvernement à la population. Nous allons nous efforcer de faire en sorte que les contribuables aient davantage leur mot à dire dans la façon dont leurs impôts sont dépensés. Nous avons la ferme conviction que le gouvernement devrait exercer moins d'influence sur la vie quotidienne des Canadiens. Ce que nous voulons pour notre pays, c'est une réduction de l'importance du gouvernement au profit d'un accroissement de celle des citoyens.

Nous avons hérité d'une situation économique et sociale qui représente, c'est le moins qu'on puisse dire, un véritable défi à relever. C'est ce qui nous amène à nous tourner vers les Canadiens et à leur demander: «Acceptez-vous de nous appuyer dans les décisions difficiles que nous aurons à prendre d'ici quelque temps? Acceptez-vous de nous aider à rendre notre pays de nouveau productif? La réponse est «oui». Nous sommes de plus en plus déterminés à assurer le succès de ce renouveau.

● (1640)

Honorables sénateurs, j'ai confiance que les gens seront en sympathie avec nous lorsque nous nous attaquerons à notre programme législatif. Après tout, le discours du trône et beaucoup d'autres signes ont bien fait voir que le gouvernement a l'intention de redonner sa place au citoyen.

Nous espérons aussi qu'il ne sera plus question d'aliénation des Canadiens vis-à-vis du Parlement. Il ne faudra jamais que le Parlement se sente impuissant. Il ne faudra jamais que le gouvernement devienne autoritaire et inflexible. Il faut nous efforcer de regagner l'attention et la sympathie des Canadiens, surtout des jeunes. Un des premiers gestes en ce sens posés par le gouvernement a été d'exposer dans le discours du trône comment l'influence du Parlement, voire la représentation du citoyen pourra être renforcée.